

Révision du SCoT Sud Toulousain

Compte-rendu du séminaire du 02
décembre 2024

Présentation du DOO - Ateliers

A destination des
Citoyens, Élus, Partenaires

Bois de Castres - Carbonne



Contenu

- ❑ Retour sur le séminaire
 - ❑ Public présent
 - ❑ Principes de l'atelier pour rappel
 - ❑ Le séminaire en photos
 - ❑ Synthèse des sujets majoritairement discutés et des idées majeures par axe et par table
 - ❑ Synthèse générale

- ❑ Construire la suite du séminaire
 - ❑ Précisions sur la suite du séminaire

Le public présent

□ Nombre total de présents :

- 130 participants
- Dont Élus : 88 CODEV : 5 Habitants : 22 Partenaires : 15
- ainsi que les animateurs des ateliers : Even Conseil (qui réalise l'évaluation environnementale du SCoT), AID observatoire (qui réalise le DAAC-L du SCoT), Haute Garonne Ingénierie (qui accompagne le Pays Sud Toulousain dans la révision du SCoT), et les agents du Pays Sud Toulousain (PCAET et SCoT).

Rappel : principes de l'atelier

Ateliers tournants sur les axes du DOO : 40 min par axe

Organisation

- Echanges libres de 40 min par axe
- 3 axes à parcourir
- 2 animateurs par axe
- Groupes entre 6 et 8 participants



Atelier tournant : les objectifs

- **Temps individuel** de lecture du contenu du SCoT en cours d'élaboration
- **Temps collectif** d'échanges et avis sur les propositions :
Quelles remarques sur le projet? Quels outils à développer?
Points à préciser?
- **En accès libre**: documents, extrait du DOO en cours de rédaction

A disposition sur la table :
livrets de synthèse du contexte + doc partenaires + extraits du SCoT en cours de révision

Phase 1 : prioriser les sujets sensibles en mettant individuellement une gommette

Table axe 1

Phase 2
Faire des remarques collectives sur la faisabilité, les outils...

AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES
PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CYCLE DE L'EAU

Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO	Enjeux majeurs dans la mise en œuvre du SCoT	Prescriptions du DOO
	RENFORCER LA TRAME BLEUE P1 IDENTIFIER LA TRAME BLEUE P2 INTÉGRER LES EX-GRAVIÈRES À ENJEUX ÉCOLOGIQUES P3 PRÉSERVER LA TRAME BLEUE P4 PRÉSERVER LES RIPISYLVES PAR UNE BANDE-TAMPON R1 Restaurer les ripisylves P5 IDENTIFIER ET PROTÉGER LES ZONES HUMIDES P6 INVENTAIRE ZONES HUMIDES POUR TOUT PROJET D'URBANISATION R2 Inventaire complémentaire des zones humides		FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT P14 ADAPTER L'ACCUEIL AUX CAPACITÉS D'ASSAINISSEMENT R6 Réaliser un schéma directeur d'assainissement
	PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU P7 PRENDRE EN COMPTE LES CAPACITÉS DE LA RESSOURCE P8 PROTÉGER LES CAPTAGES EN EAU POTABLE R3 Encourager la maîtrise foncière autour des captages P9 RESPECTER LES ZONES DE SALVEGARDE POUR L'EAU POTABLE P10 PRÉSERVER ET ÉVITER LES POLLUTIONS DES EAUX R4 Préserver la qualité de la ressource en eau		ENCOURAGER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES P15 LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS P16 FAVORISER L'INFILTRATION NATURELLE DE L'EAU P17 FAVORISER L'INFILTRATION À LA PARCELLE P18 IDENTIFIER LES CHEMINS PRÉFÉRENTIELS DE L'EAU R7 Réaliser un schéma directeur des eaux pluviales P19 CONDITIONNER L'URBANISATION AUX CAPACITÉS DU RÉSEAU PLUVIAL
	PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'EAU P11 AMÉLIORER LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE P12 RÉCUPÉRER ET RÉUTILISER LES EAUX P13 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT R5 Améliorer le rendement des réseaux		PROTÉGER DU RISQUE INONDATION P20 RESPECTER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES P21 RESPECTER LES ESPACES DE MOBILITÉ DES COURS D'EAU P22 RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION

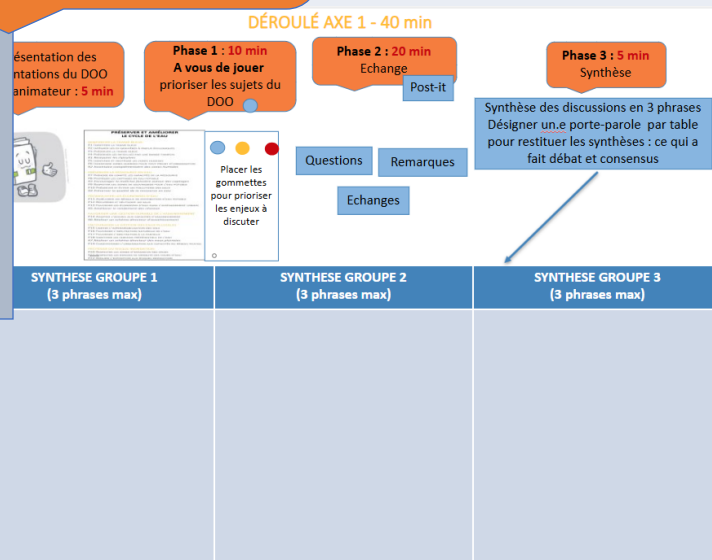
Post-it
Avis

Avis

Avis

Phase 3
Synthèse

3 phrases de synthèse par groupe :
quels consensus et débats



Phase 4
On tourne!

Les 3 axes du futur SCoT en révision

**AXE 1 UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES
CULTURELLES, NATURELLES ET HUMAINES**

Cycle de l'eau, biodiversité, sol et paysages

**AXE 2 UN TERRITOIRE RESILIENT QUI ANTICIPE ET S'ADAPTE
POUR LIMITER LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE
ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

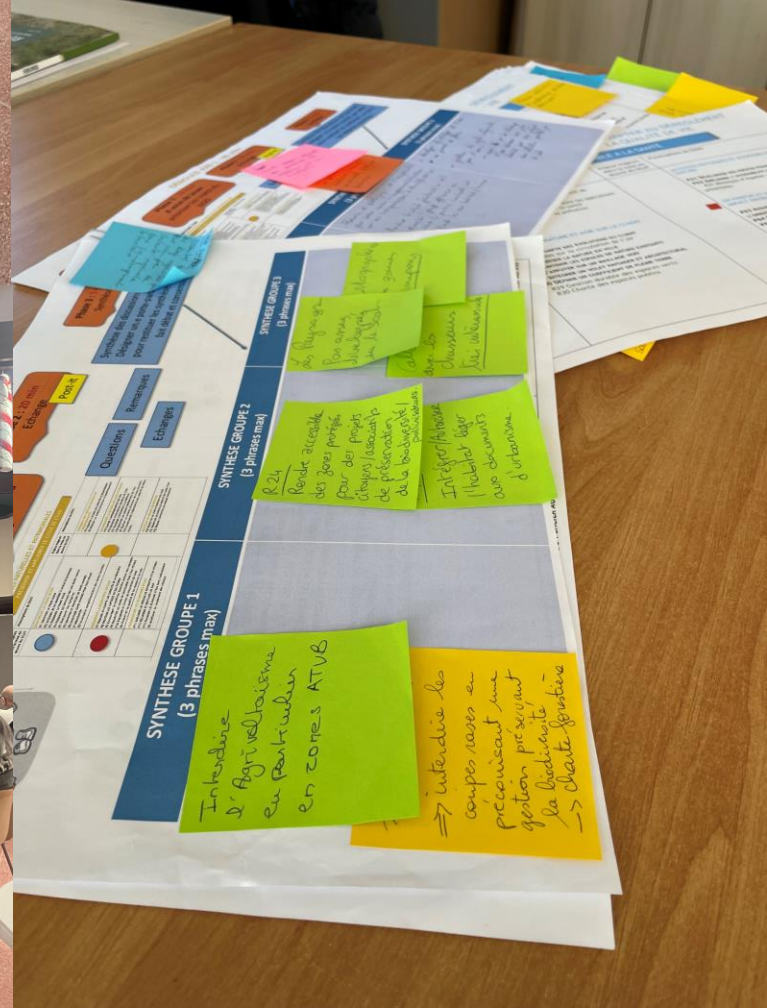
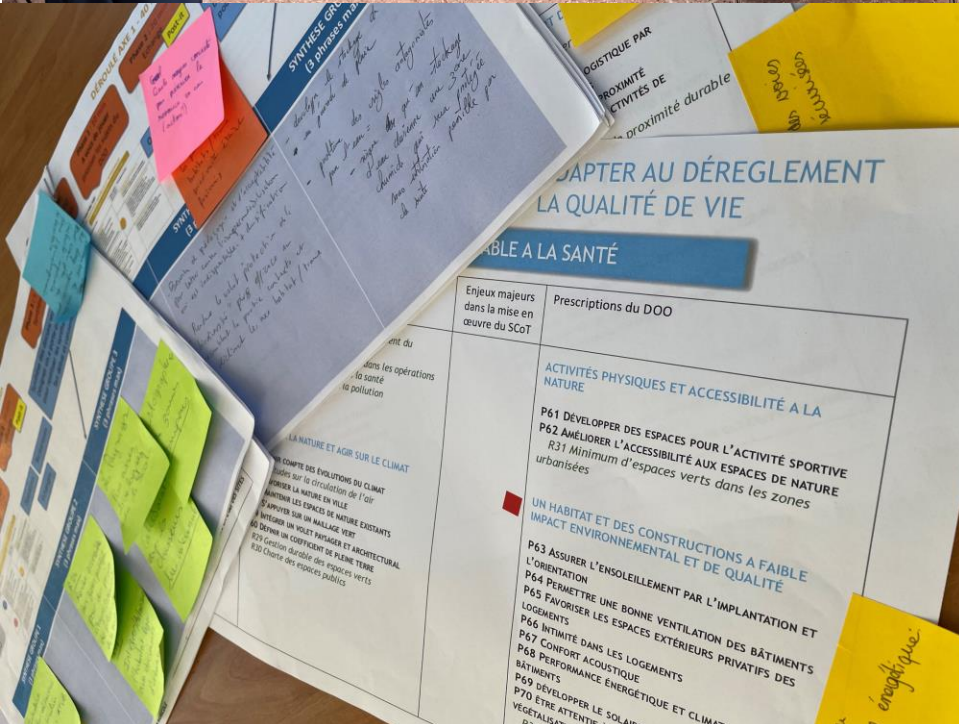
*Urbanisme favorable à la santé, adapter les formes urbaines,
animation de territoire et inclusion, mobilités durables*

**AXE 3 UN TERRITOIRE AUTONOME,
BASÉ SUR UNE ORGANISATION INTERNE EQUILBRÉE
ET UNE VALORISATION DES ECHANGES AVEC SES VOISINS**

Autonomie alimentaire, emploi, énergie

SÉMINAIRE
2 DÉCEMBRE

Le séminaire en photos



Synthèse des sujets choisis, propositions et
remarques des participants
par axe et par table

Synthèse générale

Sujets au minimum choisis 3 fois par les tables (à l'aide des gommettes) :



AXE 1

- Protéger la ressource en eau
- Préserver et renforcer les réservoirs de biodiversité
- Un aménagement urbain sobre en foncier par le réinvestissement urbain

AXE 2

- Favoriser la sobriété foncière par des formes urbaines adaptées et diversifiées
- Valoriser la nature en ville et agir sur le climat
- Développer les réseaux de transports collectifs et alternatifs - Promouvoir les mobilités douces

AXE 3

- Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité
- Analyser localement le potentiel de production d'énergie renouvelable
- Prioriser la localisation des implantations de photovoltaïque (notamment sur agrivoltaïsme)
- Favoriser l'accueil d'activités économiques

→ La suite du séminaire :

Sujets principaux qui seront précisés par des travaux ultérieurs :

- l'encadrement des projets agrivoltaïques (en ateliers avec les élus)
- la gestion du foncier avec un objectif de sobriété foncière (travail à mener sur les enveloppes foncières intercommunales, la réduction de la consommation foncière, travail sur des zones préférentielles de renaturation...)

→ Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) sera mis à disposition sur la page du site du Pays Sud Toulousain courant février 2025 dans une version de travail un peu plus aboutie

→ Pour rappel jusqu'à l'arrêt du SCoT vous pouvez faire part de vos contributions au projet de révision en les transmettant en PDF à l'adresse suivante : revision.scot@payssudtoulousain.fr

UN TERRITOIRE FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES

Table 1

Sujets majoritairement choisis (gommettes) :

- Protéger la ressource en eau (qualité et quantité)
- Valoriser les paysages naturels et agricoles
- Préserver les réservoirs de biodiversité

Synthèse des échanges :

- Proposition : Interdire l'agrivoltaïsme principalement dans les zones de la trame verte et bleue
- Proposition : Rendre accessible les zones naturelles protégées pour les projets citoyens/associations porteuses de projets écologiques
- Intégrer/autoriser l'habitat léger dans les documents d'urbanisme
- Proposition : Mener une réflexion cartographique sur les zones tampons (zone entre un milieu urbanisé et un milieu naturel)
- Proposition : Diagnostic agricole : ajouter un critère d'analyse sur l'architecture des bâtiments agricoles

Table 2

Sujets majoritairement choisis :

- Protéger la ressource en eau (qualité et quantité)
- Gestion des eaux pluviales
- Urbanisme sobre – priorisation du réinvestissement urbain
- Préserver les réservoirs de biodiversité

Synthèse des échanges :

- Besoin d'outils et de financements pour la gestion de l'eau
- Besoin de pédagogie pour l'acceptabilité d'une politique de dés imperméabilisation
- Définir un cadrage réglementaire pour le sujet du stockage de l'eau

Table 3

Sujets majoritairement choisis (gommettes) :

- Protéger la ressource en eau (qualité et quantité)
- Gestion des eaux pluviales (limiter l'imperméabilisation des sols)
- Préserver les paysages bocagers
- Préserver les réservoirs de biodiversité

Synthèse des échanges :

- *Proposition : Ajouter une trame noire à la trame verte et bleue*
- *Importance de la gestion de l'assainissement*
- *Proposition : Encadrer et intégrer la rétention foncière comme critère de gestion pour un urbanisme sobre en foncier*
- *Importance de limiter l'érosion et le ruissellement des eaux*

Sujets majoritairement choisis :

- Préserver les réservoirs de biodiversité
- Protéger les corridors écologiques
- Urbanisme sobre – priorisation du réinvestissement urbain

Table 4

Synthèse des échanges :

- *Limiter l'artificialisation et le ruissellement des eaux*
- *Proposition : Prise en compte de l'usage du sol pour qualifier les dents creuses. Ne doivent pas être agricole et prise en compte de la ressource en eau (raccord à l'eau potable)*
- *La gestion des eaux pluviales est à adapter à la nature du sol*
- *Les gravières sont non-consommatrices de foncier au titre du ZAN (zéro artificialisation nette) : QUID du comment renaturer ces espaces au titre du ZAN ? (sont-elles comptabilisées comme des zones désartificialisées ?)*



Sujets majoritairement choisis (gommettes) :

- Nature en ville
- Sobriété foncière et formes urbaines (densification)
- Aménagement urbain et qualité du cadre de vie
- Développer des réseaux de transports collectifs et alternatifs - Promouvoir les mobilités douces
- Habitat : confort des logements, performance énergétique – qualité architecturale et végétalisation

Synthèse des échanges :

- *Importance du rôle du SCoT dans l'encadrement des règles des PLU et des projets issus d'aménageurs*
- *Proposition : Coefficient de pleine terre : ajouter et préciser les fonctionnalités écologiques des sols attendues pour que les lotisseurs soient ambitieux en la matière*
- *Complexité d'accès aux logements : les contraintes aux logements locatifs génèrent de la vacance*
- *Importance de différencier dans le SCoT la vacance structurelle de la vacance conjoncturelle*
- *Proposition : Mener une réflexion sur l'attractivité des territoires et de la possibilité d'étalement urbain (en périphérie)*
- *Mobilité : développer des voies cyclables sécurisées – proposition d'ajout de mesures d'encadrement de l'implantation de bornes électriques*
- *Logistique : favoriser la petite logistique dans les commerces plutôt que dans les casiers en périphérie*

Table 1

Table 2

Sujets majoritairement choisis (gommettes) :

- Habitat à faible impact environnemental et de qualité
- Sobriété foncière et formes urbaines (densification)
- Préservation et valorisation du patrimoine bâti et culturel
- Prise en compte du vieillissement de la population et publics fragiles
- Promouvoir les mobilités douces

Table 3

Sujets majoritairement choisis :

- Valoriser la nature et agir sur le climat
- Habitat à faible impact environnemental et de qualité
- Préservation et valorisation du patrimoine bâti et culturel
- Maintenir la dynamique des centres et des cœurs de bourg
- Prise en compte du vieillissement de la population et publics fragiles
- Développer les réseaux de transports collectifs et alternatifs

Synthèse des échanges :

- *Mobilité : importance de créer des pistes cyclables dans et vers les zones scolaires, les ZAC et les ZI – Améliorer le rabattement – développer le TAD pour les marchés et lieux de rencontre*
- *Proposition : Faciliter la conversion d'anciennes surfaces commerciales en zone d'habitat*

Table 4

Sujets majoritairement choisis :

- Valoriser la nature en ville et agir sur le climat
- Sobriété foncière et formes urbaines adaptées et diversifiées
- Maintenir le dynamisme des centres et des cœurs de bourg
- Développer les réseaux de transports collectifs et alternatifs
- Promouvoir les mobilités douces

Synthèse des échanges :

- *Les fourchettes de densité ne sont pas adaptées aux petites communes rurales*
- *Intérêt de la maîtrise du % de logements adaptés aux personnes âgées et sociaux pour favoriser la mixité sociale*
- *Importance d'assurer un maillage territorial des maisons de santé*
- *Importance de maintenir les personnes âgées sur le territoire – adapter l'aménagement du territoire pour maintenir cette population*
- *Mobilité : intérêt d'une réserve foncière allouée aux projets de pôle multimodale - Importance des équipements sécurisés (pistes cyclables – casiers vélo)*
- *Quels moyens pour financer les projets de mobilité dans les territoires ruraux ?*

Table 1

Sujets majoritairement choisis :

- Eviter le morcellement du foncier agricole
- Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité
- Identifier le potentiel de densification des zones d'activités
- Accélérer la rénovation énergétique

Synthèse des échanges :

- *Agriculture : Vigilance des SAFER qui ne respectent pas toujours les projets agricoles et sanctuarisation des zones Agricoles*
- *Rénovation énergétique : quels financements /aides / échéances – rendre plus accessible le montage des dossiers*
- *Activités économiques : le foncier économique ne doit pas concurrencer le foncier agricole*

Table 2

Sujets majoritairement choisis :

- Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité
- Préserver les zones de captage en eau
- Favoriser l'accueil d'activités éco – mettre en cohérence stratégie éco et armature territoriale
- Agir sur la sobriété en réduisant les consommations
- Critères d'analyse de l'agrivoltisme
- Intégrer une phase de concertation citoyenne dans projets d'ENR

Synthèse des échanges :

- *Energie : importance de favoriser le photovoltaïque (PV) sur toitures – donner un pouvoir décisionnel sur les projets PV aux élus et citoyens – travailler avec les développeurs pour définir les zones préférentielles d'installation des projets d'énergies renouvelables*
- *Proposition : Agriculture : développer des ateliers de transformation collectifs – Permettre aux nouveaux agriculteurs de s'installer facilement*

Table 3

Sujets majoritairement choisis :

- Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité
- Valoriser les atouts du territoire
- Préserver le tissu économique existant
- Offre commerciale préférentiellement en centre-bourg
- Accélérer la rénovation énergétique
- Analyser localement le potentiel de production d'énergie renouvelable (ENR) – Prioriser la localisation des implantations photovoltaïques

Synthèse des échanges :

- *Des orientations qui peuvent être assimilées comme trop tardives notamment sur le commerce*
- *Proposition : Agrivoltaïsme et panneaux photovoltaïques au sol : Etablir une cartographie des valeurs agronomiques des sols – importance d'intégrer une cartographie des zones d'exclusion d'ENR selon critères de la Trame verte et bleue du SCoT et de la valeur agricole, etc.*
- *Le ratio 1 emploi pour 1,5 actifs à 2045 : données non visibles auprès des élus*

Table 4

Sujets majoritairement choisis :

- Améliorer et renforcer les circuits courts de proximité
- Analyser localement le potentiel de production d'ENR – Prioriser la localisation des implantations de PV – Encadrer l'agrivoltaïsme
- Favoriser l'accueil d'activités éco – mettre en cohérence stratégie éco et armature territoriale

Synthèse des échanges :

- *Energie : importance d'intégrer l'efficacité énergétique à l'urbanisme mais les prescriptions sont trop restrictives*
- *Agrivoltaïsme : importance d'avoir des outils pour se prémunir des projets – encadrer l'activité*
- *Autonomie alimentaire : importance de la multi-activités des agriculteurs*
- *Filières agricoles : prendre en compte les besoins de la population et des collectivités (scolaire, Ephad...)*